



Santé publique

L'incidence des cancers a doublé en France depuis 1990

Le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* n° 12-13 du 4 juillet 2023 publie une étude sur l'incidence des cancers, réalisée par l'Institut national du cancer (INCa), Santé publique France (SPF), le Réseau français des registres des cancers (Francim) et les Hospices civils de Lyon ⁽¹⁾.

En 2023, le nombre de nouveaux cancers toutes localisations confondues, en France métropolitaine, est estimé à environ 433 000 cas, dont 43 % chez la femme et 57 % chez l'homme. L'âge médian au diagnostic est de 68 ans chez la femme et de 70 ans chez l'homme.

Pour les dix types de cancer les plus fréquents, l'article présente le nombre de nouveaux cas de cancers estimé en 2023 (ou en 2018 pour les cancers de la prostate et de la thyroïde), selon le sexe. Chez la femme, les cancers du sein (61 200 cas), du côlon-rectum (21 400 cas) et du poumon (19 300 cas) sont les plus fréquents. Chez l'homme, ce sont les cancers de la prostate (59 900 cas), du poumon (33 400 cas) et du côlon-rectum (26 200 cas).

Depuis 1990, chez la femme, l'incidence « tous cancers » augmente de façon continue (+ 0,9 % par an). Cette augmentation s'observe également lorsque le cancer du sein n'est pas pris en compte. Chez l'homme, si on exclut le cancer de la prostate, l'incidence reste stable (- 0,1 % par an). Avec le cancer de la prostate, l'incidence « tous cancers » a d'abord augmenté jusqu'en 2006, puis a diminué. Elle semble s'être stabilisée depuis 2012.

Entre 1990 et 2023, le nombre de nouveaux cas de cancers a doublé, avec une augmentation de 104 % des cancers chez la femme et de 98 % chez l'homme, tous types de cancers confondus. Cette augmentation est principalement liée à des évolutions démographiques (en taille et en structure) et secondairement à une augmentation du risque de cancer (respectivement 57 % et 47 % chez la femme et 78 % et 20 % chez l'homme).

« Pour lutter contre l'augmentation de l'incidence des cancers chez la femme et favoriser leur diminution chez l'homme, concluent les auteurs, les stratégies préventives doivent être renforcées parmi les populations et classes d'âge à risque élevé. Des causes évitables doivent être ciblées, telles que l'obésité et la sédentarité, facteurs de risque de plusieurs cancers et autres maladies chroniques, mais aussi, plus spécifiquement, le tabagisme, notamment pour le cancer du poumon, l'infection à HPV ⁽²⁾ pour le cancer du col de l'utérus, ou encore les expositions aux ultraviolets (naturels ou artificiels) pour le mélanome cutané. Des études étiologiques doivent également être mises en œuvre, afin de comprendre et identifier les causes encore inexpliquées des tendances à la hausse ».



(1) – Bénédicte Lapôtre-Ledoux, Laurent Remontet, Zoé Uhry, Emmanuelle Dantony, Pascale Grosclaude, Florence Molinié et al., « [Incidence des principaux cancers en France métropolitaine en 2023 et tendances depuis 1990](#) ». Voir également l'édition 2023 du [Panorama des cancers en France](#), publié par l'Institut national du cancer (INCa).
(2) – Infection à papillomavirus humains.



Revenus et salaires

Fonction publique territoriale : salaire net moyen de 2 039 euros

Fin 2021, la fonction publique territoriale (FPT) emploie en France (hors Mayotte) 1,9 million d'agents travaillant dans les collectivités locales, y compris bénéficiaires de contrats aidés mais hors assistants maternels et apprentis. Les fonctionnaires constituent 77 % de l'effectif et les non-fonctionnaires 23 %. Il s'agit de contractuels, de bénéficiaires de contrats aidés ou de salariés relevant d'autres statuts, tels les collaborateurs de cabinet.

Une majorité d'agents travaillent dans la filière technique (46 %). On les retrouve ensuite dans la filière administrative (23 %), dans les activités de la culture, de l'animation et du sport (12 %), dans la filière sociale (9 %), dans les activités médicosociales et médicotechniques (5 %), enfin dans celles liées à la sécurité (police municipale, incendie et secours – 4 %).

En 2021, le salaire net moyen en équivalent temps plein des salariés de la FPT s'élève à 2 039 euros : 2 121 euros pour les fonctionnaires et 1 762 euros pour les non-fonctionnaires. En euros constants, il a baissé de 0,3 % par rapport à 2020 pour les premiers et a augmenté de 0,2 % pour les seconds. Pour l'ensemble de la fonction publique, le salaire net moyen (2 431 euros) a augmenté de 0,5 % en euros constants, « *du fait principalement de la fonction publique hospitalière (+ 2,8 %), en raison surtout des suites des accords du Ségur de la santé* ».

Le salaire net moyen des fonctionnaires est de 3 290 euros en catégorie A (– 0,2 % sur un an) ; 2 416 euros en catégo-

rie B (– 0,5 %) ; 1 880 euros en catégorie C (– 0,1 %). Tous salariés de la FPT confondus, il est de 1 967 euros pour les femmes (– 0,4 %) et de 2 145 euros pour les hommes (– 0,6 %).

Un agent de moins de 30 ans a perçu en moyenne 1 589 euros (– 0,4 %) quand un agent de 60 ans ou plus a touché 2 278 euros (– 1,0 %).

Comme pour la fonction publique d'État, les écarts et variations de salaire, par exemple entre les femmes et les hommes, ne résultent pas nécessairement de pratiques discriminatoires. Ils s'expliquent largement par des effets de structure liés à des différences de positions professionnelles. Par exemple, dans les cas des femmes et des hommes, ils n'occupent pas forcément le même type d'emplois à l'intérieur d'une même catégorie ; ils n'ont pas toujours la même durée de travail, le même type de collectivité employeuse, les mêmes interruptions de carrière, etc.

Source : Jean-Luc Ntamakuliro-Inema (Insee) et Yohann Vasselin (Direction générale des collectivités locales – DGCL), « Les salaires dans la fonction publique territoriale : en 2021, le salaire net moyen baisse de 0,5 % en euros constants », *Insee Première* n° 1956 de juillet 2023 (4 pages).



Santé publique

Troubles des conduites alimentaires : hospitalisations en hausse

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux troubles des conduites alimentaires (2 juin), l'Observatoire régional de la santé (ORS) a diffusé des « chiffres-clés » relatifs aux hospitalisations pour de tels troubles.

Ainsi, en 2021, 951 habitants des Pays de la Loire ont été hospitalisés pour des troubles des conduites alimentaires

(TCA) : 837 femmes (88 %) et 114 hommes (12 %). Plus de la moitié (500) sont âgés de moins de 25 ans.

Entre 2019 et 2021, le nombre de personnes hospitalisées pour TCA a augmenté de 23 % dans les Pays de la Loire (+ 14 % en France). L'ORS observe une hausse particulièrement marquée chez les jeunes femmes : + 68 % chez les 11 à 17 ans et + 38 % chez les 18 à 24 ans.

La pensée hebdomadaire

« Quarante millions d'euros par an, soit 110 000 euros par jour ou 4 500 euros par heure, même en dormant : le salaire du footballeur Lionel Messi au Paris-Saint-Germain [avait] atteint un niveau si exorbitant qu'il devient difficile de se le représenter. Comparer cette rémunération avec l'argent investi dans la recherche en biologie-santé éclaire les priorités qui structurent la société, en dépit de la pandémie. »

Marc Billaud, directeur de recherche au CNRS, rattaché au Centre de recherche en cancérologie de Lyon, « Hiérarchie des priorités en temps de pandémie – Le footballeur et le chercheur », *Le Monde diplomatique* d'octobre 2021.